



COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

N° 11 - Juillet 2012

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

Sommaire

Éditorial	Page 1
Info communales.....	Page 2 à 4
Travaux.....	Page 5
Vie associative.....	Page 6 à 11
Info diverses.....	Page 12 à 15
Fête Nationale.....	Page 16

La parution de l'Artrésien N° 11 me permet de vous souhaiter en mon nom ainsi qu'au nom du Conseil Municipal de bonnes vacances 2012.

Comme les années précédentes il me donne l'occasion de faire le point sur les comptes de gestion et administratif de la Commune. Ils ont été approuvés lors de la séance du Conseil Municipal du vendredi 16 mars 2012.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 517 192.03 euros et à 569 373.13 euros en recettes soit un excédent de 52 181.10 euros lequel excédent sera reversé sur le budget investissements.

En investissements le résultat cumulé est positif de 6 517.91 euros. Ce qui signifie que tous les investissements réalisés à ce jour : Clocher de l'église, Columbarium, travaux de l'école, etc ... sont réglés et qu'aucun emprunt n'a été souscrit.

Bien entendu je me tiens à la disposition de mes concitoyens pour tous renseignements complémentaires.

Pour 2012, les investissements notables sont la réfection du mur du cimetière, horloges éclairage public, réalisation de parkings rue de la gare et résidence à tout vent, renforcement de l'éclairage du terrain de football, achat d'un véhicule utilitaire ...

Ces travaux ont fait l'objet de demandes de subventions et ne seront réalisés qu'à l'obtention des dites subventions.

La charge communale selon l'investissement est de 100% à 20% du hors taxe et dans tous les cas la TVA

Enfin comme en 2011 la fermeture d'une classe était de nouveau programmée à la rentrée 2012. La mobilisation de tous a de nouveau été bénéfique. Par courrier du 03 avril 2012 de Madame la rectrice de l'académie du Nord et du 12 avril 2012 de Monsieur le Président du Conseil Général du Nord le maintien de la classe était confirmé. Mais pour combien de temps ???.

LE MAIRE

C. LERAT

F.I.L. (Fonds d'initiatives Locales)

Depuis janvier 2012, le **F.I.L. (Fonds d'Initiatives Locales)** dispositif initié par Valenciennes Métropole en partenariat avec le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, le Conseil Régional, la Caisse d'Allocations Familiales et le Département du Nord a vu le jour.

Le **F.I.L.** est ouvert aux habitants des communes rurales.

C'EST QUOI ?

Une aide financière (maximum 1000€) pour un projet d'action citoyenne.

POUR QUI ?

Pour un groupe d'habitants ou une association ayant une idée et souhaitant la concrétiser.

POUR QUOI FAIRE ?

Une réalisation d'actions citoyennes collectives :

- une fête entre voisins
- un chantier nature
- une sortie culturelle, sportive ou éducative
- l'organisation d'une action de solidarité
- une initiative éco-citoyenne
- etc.....

Le projet doit porter sur l'un des champs suivants :

. **la citoyenneté et l'animation locale** : amélioration du cadre de vie, lien intergénérationnel, des repas et fêtes de quartiers, sorties culturelles, sportives, familiales etc..

. **la solidarité** : solidarité de voisinage, aide d'urgence, lutte contre l'exclusion, éducation au développement etc...

. **le développement durable** : sensibilisation à, protection et promotion de l'environnement, initiatives éco-citoyennes etc...

COMMENT FAIRE ?

Retirez une fiche projet auprès de la mairie ou sur le site de Valenciennes Métropole : www.valenciennes-metropole.fr

Déposez cette fiche remplie auprès de la mairie (votre relais local).

Cette fiche est toute simple et comprend la description de l'action : lieu, date, public concerné, déroulement de l'action et budget prévu.

Le comité d'instruction se réunit une fois par mois et **décide de l'attribution des subventions** selon le règlement du F.I.L.

Vous obtenez la subvention et réalisez votre projet.

Vous vous engagez à présenter le bilan de votre action après sa réalisation.

Pour tout renseignement, adressez vous à votre mairie.

DEFIBRILLATEUR

Depuis août 2009, la commune d'Artres s'est dotée de deux défibrillateurs :

- . 1 automatique (DAE) situé à droite de l'entrée de la mairie
- . 1 semi-automatique (DAE) placé dans les vestiaires du football

Connaître **les gestes qui sauvent** permet à chacun d'entre nous d'agir au cas où nous serions confrontés à une personne ayant un malaise.

Etre prêt permet de garder son sang froid

C'est pourquoi, qu'après l'information du 31 août 2009, nous invitons les habitants d' Artres à assister à une réunion rappelant **l'usage du défibrillateur**.

RENDEZ-VOUS LE JEUDI 27 SEPTEMBRE A 18h30 A LA SALLE DES FETES

APPELER

Dans tous les cas :

- Alertez les secours : appelez le 15 (SAMU)
- Décrivez la situation
- Donnez l'adresse précise (numéro, rue, code de l'immeuble, étage...)
- Ne raccrochez pas avant que votre interlocuteur ne vous le dise.

Fornissez-vous aux gestes qui sauvent : quelques heures suffisent !
Pour en savoir plus : www.15via2gestes.com

APPELER

La victime se plaint d'une forte douleur dans la poitrine mais continue à parler.

La victime est consciente et respire

- « Ce va-t-il ? »
- « Ne bougez pas »

➤ Allongez-la dans un endroit sûr.

➤ Posez-lui les bonnes questions : depuis combien de temps ressentez-vous cette douleur ? En-ce la première fois ? Prenez-vous des médicaments ?

➤ Rassurez-la.

APPELER

La victime ne répond pas aux questions, ne bouge pas, vérifiez sa respiration : paise de sa bouche et au niveau de la poitrine (elle se soulève).

La victime est inconsciente et elle respire

1. Basculez sa tête en arrière et tirez le menton vers le haut pour éviter que sa langue ne gêne sa respiration.
2. Tournez-la sur le côté (position latérale de sécurité).

➤ Appelez les secours - faites le 15.

➤ Surveillez-la, en particulier sa respiration, jusqu'à l'arrivée des secours.

APPELER

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

➤ Un défibrillateur automatique externe - DAE - est un appareil qui, en délivrant un choc électrique ou « défibrillant », permet de rétablir l'activité du cœur.

➤ Portable, il fonctionne sur batterie et est équipé de deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime.

Comment utiliser un défibrillateur ?

➤ C'est simple et sans danger : il suffit de suivre les indications données par l'appareil, grâce à des cartouches vocales.

➤ Des schémas figurent dans l'appareil et sur les électrodes pour faciliter leur utilisation.

APPELER

La victime est inconsciente et ne respire plus.

1. Appelez le 15 (SAMU).
2. Commencez le massage cardiaque : 100 compressions par minute, soit 2 par seconde.
3. Si vous l'avez appris, vous pouvez pratiquer 2 insufflations (bouche-à-bouche) toutes les 30 compressions.

➤ Si un défibrillateur est à disposition, utilisez-le. L'appareil fait lui-même le diagnostic et délivre le choc si nécessaire, en demandant ou non d'appuyer sur un bouton selon les modèles.

➤ Analyse du rythme cardiaque en cours

Si la victime reprend une respiration normale, tournez-la sur le côté.

APPELER

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

APPELER

BIEN VIVRE DANS LA COMMUNE :

La parution de chaque nouveau numéro de l'ARTRESIEN nous oblige à rappeler certaines règles qui permettent de vivre plus sereinement dans le village.

✓ ANIMAUX



Si vous promenez vos animaux de compagnie dans la commune, munissez-vous d'un sac pour ramasser ce qu'ils pourraient oublier en chemin.

Ne sachant à qui appartiennent ces excréments, nous ne pouvons les livrer à domicile.

En outre, des plaintes ont été déposées par des particuliers qui ont retrouvé leurs chats tués souvent empoisonnés.

Rappelons que ces actes sont répréhensibles et punis par la loi.

✓ STATIONNEMENT

Des panneaux interdisant le stationnement ont été posés à divers endroits dans le village et ne sont pas toujours respectés.

Des contraventions pourront être dressées par les autorités compétentes.



✓ JARDINS

En cette période estivale, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal interdit les feux de jardins :

- Les jours ouvrables de 10h à 14h et de 18h30 à 7h le matin.
- Les dimanches et jours fériés toute la journée.

La déchetterie située à proximité d'ARTRES permet de se débarrasser des détritrus.

La tonte des pelouses fréquente en ce moment est interdite le dimanche après-midi par respect pour le voisinage.

CYBERBASE:

Votre cyberbase sera fermée du lundi 13 août au samedi 1 septembre 2012.

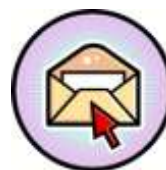
Il existe 3 forfaits annuels :

Artresiens	10 €
Habitant extérieur	15 €
Demandeurs d'emploi, retraités, personnes à mobilité réduite	5 €

Coordonnées de la cyber base : 19 rue de la Fabrique 59269 Artres

☎ 03.27.47.24.59

✉ cyberbase59269@orange.fr



BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque est ouverte les **Mardis de 16h à 18h** et les **Samedis de 10h45 à 11h45**

Il est rappelé que pendant les vacances scolaires elle est fermée le Mardi.

Elle sera également **fermée les Samedis 18, 25 août et 1 septembre 2012.**

Eclairage Public :

Sur les 13 postes d'éclairage public implantés sur la commune, 1 seul est équipé d'une horloge astronomique.

Prochainement, afin de faire moins de dépenses d'énergie, toutes les armoires seront mises aux normes et dotées d'horloges astronomiques.

De plus, les gamelles des lampadaires de la Résidence « A Tout Vent » et du lotissement du Marronnier seront remplacées et pourvues de lampes basse consommation toujours dans un souci d'économie d'énergie.



Création de Parking:

Pour faciliter le stationnement des riverains, il est prévu de créer un parking rue de la Gare (près de l'entreprise Valboval) agrémenté de plantations qui auront lieu probablement cet automne.

A la Résidence « A Tout Vent », les surfaces recouvertes de schiste seront macadamisées également.

Affichage Public:

Dans un but de meilleure communication avec les habitants, des vitrines d'affichage seront posées dans le lotissement du Marronnier et sur la place de l'ancienne mairie (carrefour rue du Pont rue Gambetta).

Certains panneaux de signalisation routiers seront remplacés cet été.

Achat d'un véhicule:

En mai dernier, la municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule neuf « KANGOO » et d'une remorque.

Cet achat facilitera la tâche des agents municipaux et leur permettra d'effectuer certains déplacements impossibles à effectuer en tracteur !!!



CARPE DIEM :

RUN & BIKE 4ème EDITION :

Si les semaines précédant la manifestation, la météo était plutôt de mauvaise augure ; force fut de constater qu'une bonne fée avait réservé une journée ensoleillée au **Run & Bike** ce dimanche 13 mai.

A 9h30, sportifs confirmés et amateurs s'élancèrent sur le parcours de **la Boucle Artrésienne** soit environ 14km principalement des chemins de terre et pavés à travers la campagne environnante d' Artres, Famars et Sepmeries.

D'après les dires des participants, ils laissèrent de l'énergie dans la réputée « **Cavée** » de Famars (parcours Paris-Roubaix) et dans la dernière côte du Chemin d'el Dame (longeant la Gentilhommière) à Artres.

Le parcours somme toute sélectif fut néanmoins unanimement apprécié par les coureurs.



Les premiers arrivèrent en 42'18" et la dernière équipe franchit l'arrivée en 1h 24'29".

Sur les 98 équipes partantes (soit 196 participants), 44 effectuèrent le parcours en moins d'une heure.

Si la plupart des équipes étaient masculines, notons que 31 étaient mixtes et que la première arrivée se plaçait à la 38ème place en 55' 19". 5 équipes féminines ont pris le départ et la première à franchir la ligne mit 1h 06'54" et prit la 69ème place.

Tous furent récompensés et certains eurent même la chance de gagner un lot à la tombola.

A 9h 45, les 24 équipes concurrentes de **la Ch'ti Boucle** (soit 48 participants) partaient sur le parcours intra-muros de 900m.



Les petits et leurs parents n'ont pas démerité et c'est avec beaucoup de plaisir qu'ils se sont prêtés au jeu de la « compétition » ; à voir leurs mines radieuses, la relève est assurée et peut-être y avait-il ce jour là de la graine de champion.....

A la fin de l'épreuve, chacun put se rassasier et rentrer avec un souvenir.

Cette manifestation organisée par **CARPE DIEM** épaulée par la municipalité ne peut se faire sans l'aide de nombreux bénévoles avant, pendant et après.



Profitons donc de l'occasion qui nous est donnée pour remercier vivement tous celles et ceux qui ont participé à l'élaboration et au succès de cette matinée.

Un très grand merci à tous les généreux donateurs (entrepreneurs, artisans et commerçants), à la commune, au FIL (fonds d'initiatives locales) qui ont permis grâce à leur aide financière de proposer aux Artrésiens et aux habitants des communes voisines une prestation de qualité.

A l'année prochaine et bonnes vacances.

RANDONNEE PEDESTRE

L'après-midi du vendredi 29 juin, l'école de la Rhônelle (sauf les tout petits) se mit en route pour une randonnée pédestre.

Membres de CARPE DIEM et parents d'élèves encadraient cette sortie nature.

Ils partirent d'un bon pas via la rue de la République, atteignirent la piste cyclable et effectuèrent le retour par le chemin de Saméon.

Si sur le parcours, nos petits écoliers purent cueillir des fleurs champêtres et observer un héron venu quérir sa nourriture au bord de la rivière, ils se comportèrent en véritables « Indiana Jones » en traversant des ponts de fortune réalisés avec des écorces pour éviter les sentiers boueux.



Après quelques kilomètres parcourus, les élèves rentrèrent à l'école, fourbus mais ravis de leur escapade. Avant de rentrer chez eux, ils purent reprendre des forces en dégustant un goûter bien mérité.

Régis vous attend tous les dimanches matins à 9h30 sur le parking de la mairie pour une randonnée pédestre.

Si vous êtes adepte de danse moderne, venez rejoindre Sandrine le mercredi de 15h à 16h30.

CONTACT : 03 27 26 93 75

Vie paroissiale :

Petit rappel de la Catéchiste après le Baptême de votre enfant, dès sa huitième année, n'oubliez pas l'inscription au catéchisme début Septembre.

CONTACT : 03 27 27 10 42

La responsable du relais paroissial de la Rhônelle A.H.



La Truite Artrienne:

La Truite Artrienne a organisé le 29 mai une sortie Pêche et Nature pour une classe du groupe scolaire de l'école de la Rhônelle.



Une Trentaine d'enfants présents ce jour là était encadré par une dizaine de pêcheurs. Nous remercions à cette occasion la Municipalité pour sa participation aux frais engagés (Repas du Midi pour l'ensemble des personnes).

30 Kg de Truites AEC furent déversées pour cette journée et les prises furent partagées entre les enfants.

La fête de la pêche du 9 juin a encore connu un franc succès. Cette année, cinquante pêcheurs et de nombreux jeunes du village s'étaient en effet donné rendez-vous le long de la Rhônelle.

A cette occasion, l'association avait procédé à un repoissonnement conséquent : cent trente kilos de truites AEC.

Yvon Joigneaux, président de la Truite Artrienne rappelle que la totalité des bénéfices est utilisé pour l'achat de grosses truites mises dans le rivière lors des repoissonnements annuels.



Artres en Liesse:

Artres en Liesse Flash info

La brocante d'avril 2012 s'est déroulée sans pluie comme d'habitude mais sous un froid de canard malgré tout. Dans l'ensemble, les ventes ont été bonnes pour les exposants et les badauds, venus nombreux se garaient jusque dans la rue du Tapage. Presque 180 exposants sont venus vendre le bric et le brac.

Comme chaque année, un tirage au sort, parmi les exposants, a récompensé l'un d'entre eux par une tablette tactile d'une valeur de 100 €.

La recette issue de la brocante est utilisée intégralement pour payer le bus du voyage à Walibi qui aura lieu le samedi 1^{er} septembre.

Un autre voyage est prévu fin d'année pour visiter un marché de Noël en Belgique.

Bonnes vacances à tous



Pour Artres en Liesse
Claude MARTENS

APE:



Voici déjà la fin de l'année scolaire !! **L'Association de Parents d'Elèves** a accompagné, avec plaisir, vos enfants de l'école de la « Rhône » dans diverses activités, grâce à son aide financière mais aussi grâce à l'aide précieuse de certains parents.

Voici donc un récapitulatif de cette année passée ensemble :

- Pot d'accueil en septembre
- Spectacle bilingue (participation de moitié)
- Goûter pour la Saint Nicolas.
- Vente de jacinthes
- Marché de Noël
- Organisation du goûter de Noël
- Cirque moderne à Aulnoy pour tous les enfants des familles adhérentes
- Spectacle de magie
- Petit déjeuner et pot de mobilisation contre la fermeture de classe
- Sortie des petits chez leurs correspondants (participation de moitié)
- Préparation de la fête de l'école : stands, kermesse, restauration, buvette
- Grande sortie de fin d'année au Val Joly pour tous les élèves le lundi 2 juillet



Sans oublier :

- Achat de livres pour l'école
- Achat de 14 dictionnaires pour les futurs collégiens.
- Achat de 2 ordinateurs portables pour l'école

A venir, pour la rentrée prochaine :

- Pot d'accueil vendredi 14 septembre suivi de l'assemblée générale.
- Bourse aux jouets : le samedi 25 Novembre 2012



Nous tenons donc à remercier les parents investis dans le bon fonctionnement de notre association, qui se reconnaîtront, et invitons ceux que l'aventure tente, à nous rejoindre dès la rentrée, car n'oublions pas que nous faisons tout cela pour nos petits bouts.

Merci aussi bien sûr à l'équipe pédagogique pour leur bon accueil.

Alors nous vous souhaitons à tous beaucoup de soleil pour cet été.

A l'année prochaine

Agnès, Emmanuelle, Denis et Pascal



ACLT :

TENNIS DE TABLE

Un retour dans de bonnes conditions....

L'activité tennis de table de l'association ACLT, gérée à l'époque par Marcel SANTER a été réactivée par Joël Dubois.

Elle est organisée sur 3 tables tous les mercredis de 18h30 à 21h dans la salle des fêtes, sous la houlette de Joël DUBOIS et Tanguy DOUVRY. Marcel est toujours présent et assure une assistance si nécessaire.

L'activité compte une quinzaine de joueurs qui se réunissent autour d'une passion commune pour partager ensemble un moment de convivialité.



Pour plus de renseignements : rendez-vous à la salle des fêtes

...EN FAMILLE OU ENTRE AMIS



L'association ACLT a organisé son repas dansant le samedi 17 mars.

Lors de cette soirée, le groupe MEMPHIS a « allumé le feu » avec les plus grands succès des années 60. Un programme chargé qui s'accompagnait d'un repas, lequel s'est déroulé dans une ambiance des plus sympathique.

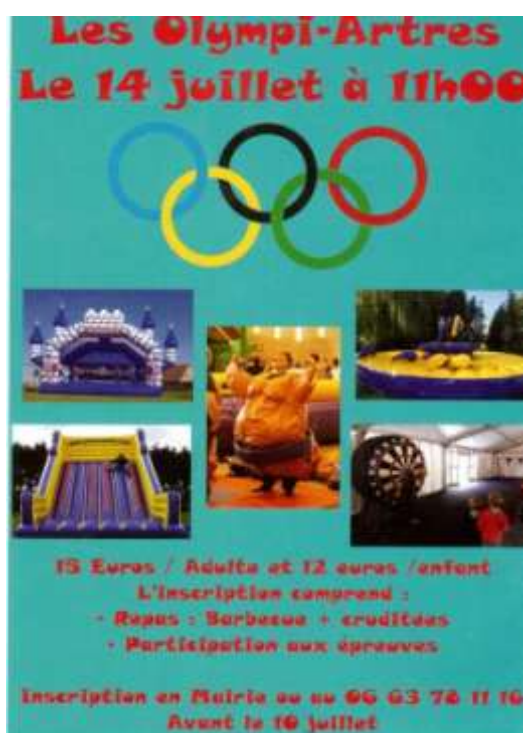


LA VIE DU CLUB

Le samedi 09 juin prochain a eu lieu **l'Assemblée Générale du Club**. Cette AG revêtait une importance capitale pour l'avenir du club. Après les démissions du président et de la trésorière un nouveau bureau a été élu. La nouvelle équipe a pour objectif de redynamiser le staff et les joueurs pour emmener sainement le club vers des destinées plus glorieuses et plus saines financièrement.

Prochains rendez-vous avec l'A.S. Artres

le 14 Juillet à partir de 11h00 Les **Olympi'Artres**



Le 15 juillet à partir de 14h00 **Concours de pétanque en doublettes**

doté de 500€ de prix et de nombreux lots
Inscriptions sur place dès 14h00 (10€ par équipe)
Début de la compétition 15h00



JOUR DE COLLECTE

NOUVEAU !



**+ simple
+ pratique**

À partir du 1^{er} juillet 2012

Un seul jour de collecte
pour le tri sélectif et les ordures ménagères :

Vendredi

Artres

Le nouvel Eco-Guide arrive chez vous à partir du 25 juin !
Vous y retrouverez toutes les infos pratiques sur vos jours de collecte,
les gestes du tri, les déchetteries, les encombrants et le compostage.



Bien préparer ses vacances

Comment trouver un médecin sur son lieu de vacances, pour les bobos du quotidien ou les soucis plus importants ? Comment se faire soigner à l'étranger tout en bénéficiant de sa couverture santé ? Il y a certaines choses auxquelles il faut penser avant de poser sa serviette sur le sable chaud...

Je pars en France... je prends ma carte Vitale

La carte Vitale prouve que vous bénéficiez, tout comme vos ayants droit, d'une couverture santé. Elle contient des informations nécessaires à la prise en charge de vos soins et vous permet d'être remboursé plus rapidement. N'oubliez pas d'emmener également votre carte de mutuelle et vos ordonnances pour vos traitements de long terme. Sans ordonnance, le pharmacien ne pourra pas vous délivrer les médicaments.

Je pars en Europe... je demande la CEAM

La carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) est gratuite et valable 1 an. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, même les enfants de moins de 16 ans, pour prouver qu'il est couvert par l'Assurance Maladie de son pays. Pour l'obtenir, rien de plus facile. Il suffit de remplir le formulaire sur www.ameli.fr ou de faire la demande sur les guichets automatiques de l'Assurance Maladie ou encore par téléphone au 36 46. Vous recevez votre carte chez vous, dans un délai de deux semaines.

Pour plus d'informations sur les vacances à l'étranger, rendez-vous sur ww.ameli.fr rubrique En ce moment.



Bon à savoir

1. **Vous avez une maladie nécessitant un traitement continu ?** Si vous partez pour plus d'un mois, votre pharmacien pourra vous délivrer des médicaments pour la durée de votre séjour à l'étranger (6 mois maximum). Vous devez lui présenter la prescription médicale et l'avis favorable de votre médecin ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant les lieux et dates du séjour.
2. **Vous êtes en arrêt de travail avant de partir ?** Vous devez transmettre à votre CPAM un certificat médical autorisant votre séjour hors de la circonscription 15 jours avant votre départ.
3. **Vous avez besoin de trouver un médecin en vacances ?** Allez sur www.ameli-direct.fr pour trouver les professionnels et établissements de santé partout en France.



Les mesures à prendre

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée ...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme (seul ou avec télésurveillance si nécessaire).
 - Photographiez ou filmez vos objets de valeur et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas « les cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc ...
 - Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence.

Les reflexes à adopter

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur: chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux ...
 - Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs surtout lorsqu'ils sont en groupe.
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (en cas de doute faites le 17).
 - N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.



De nombreux cambriolages sont encore commis sans effraction.

Vous résidez en Maison

- Equipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol ou sur rue) de barreaux de sécurité.
 - Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
 - Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur.
- Verrouillez portes et fenêtres la nuit même si vous êtes dans votre résidence.
 - Eclairez votre jardin en l'équipant de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenêtres.

Vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
 - Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.
 - Appelez directement la gendarmerie de votre domicile :
 - Brigade de VALENCIENNES : 03.27.22.55.00
 - Centre opérationnel – 24h/24 : 17

Les vols de véhicules

Les vols dans les véhicules

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, le sac à main ou le téléphone portable (phénomène du « home jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit même si vous êtes dans votre résidence.
- Rentrez votre véhicule dans le garage et verrouillez les portes et le portail.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.
- Ne laissez rien en évidence dans votre véhicule, retirez votre sac à main, le GPS, votre téléphone portable,...

**Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles et contrôle.
Cependant, une surveillance constante est irréalisable.**

Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.

Efforcez-vous de décourager les malfaiteurs en leur compliquant la tâche.

TRANQUILLITE VACANCES



Pendant votre absence

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches ...
- En cas d'absence, prévenez également la brigade de gendarmerie qui effectuera des surveillances.
 - Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
 - Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
 - Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres ouvertes.

N'hésitez pas à signaler à votre unité de gendarmerie tout au long de l'année vos absences de votre domicile même de courte durée.





ARTRES

FÊTE NATIONALE

Vendredi 13 juillet 2012

21h00 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Rassemblement et Départ :
Résidence « A TOUT VENT »

22h00

BAL PUBLIC

animé par : « DISCO AND LIGHT »

23h00

LA WIWI FAMILY
EN CONCERT

23h30

FEU D'ARTIFICE
« ÉLYSÉE SHOW »



Samedi 14 juillet 2012

7h00 RÉVEIL EN FANFARE



10h30 CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

11h00 REMISE DES DIPLÔMES DU TRAVAIL

11h00 LES OLYMPI D'ARTRES PAR L'A.S. ARTRES

Dimanche 15 juillet 2012

9h00 RANDONNÉE CYCLO-DECOUVERTE
ORGANISÉ PAR LE CYCLE RHONELLE ARTRESIEN

14h00 CONCOURS DE PETANQUE
ORGANISÉ PAR L'A.S. ARTRES